

Monsieur le Préfet de Loire Atlantique
Direction de la coordination et du management de
l'action publique
Bureau des procédures d'utilité publique
6, quai Ceineray
BP 33515
44035 NANTES CEDEX 1

Nos réf. : 0075/ED/2012
Vos réf. : Dossier n°44-2011-00194

Nantes, le 31 janvier 2012

Monsieur le Préfet,

Vous m'avez adressé, pour avis, le dossier de la commune de Saint-Nazaire en vue d'obtenir, d'une part, le renouvellement de l'autorisation de ses exutoires pluviaux sur le littoral et, d'autre part, déclarer l'existence d'exutoires situés au droit du Brivet.

Le bureau de la Commission Locale de l'Eau a émis un avis favorable sur ce projet lors de sa réunion du 17 janvier dernier.

Il lui semble important que l'arrêté d'autorisation rappelle à la collectivité ses obligations en matière de profil de baignade et les attentes du SAGE estuaire de la Loire en matière de schéma directeur de gestion et de régulation des eaux pluviales.

Je vous prie de croire, Monsieur le Préfet, à l'assurance de mes respectueuses salutations.



Christian COUTURIER
Président du SAGE Estuaire de la Loire